

EVACUATION : EXERCICES PRATIQUES -MISES EN SITUATION

REGLEMENTATION

Article R4227-39 du Code du Travail

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Sensibiliser les participants aux procédures d'évacuation en cas d'incendie et les préparer à réagir de manière efficace et sécurisée, en pratiquant les bons gestes et réflexes pour évacuer rapidement.

PROGRAMME

Théorie :

Analyse et explications des consignes de sécurité propre à l'entreprise

Le déclenchement de l'alarme

Appropriation des différentes signalétiques d'évacuation

Plan d'évacuation, cheminements, issues de secours

Les rôles des GF, SF lors d'une évacuation

Pratique :

Visite du bâtiment

Repérage des points de rassemblement

Identification des cheminements jusqu'aux points de rassemblement.

Mise en situation sur un dégagement d'urgence d'une victime

Prise en charge d'une personne à mobilité réduite lors d'une évacuation

Exercices pratiques reprenant tous ces indicateurs

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs

Etudes de cas

Démonstrations par le formateur

Mises en situations

INFORMATIONS PRATIQUES

Prérequis : Aucun

Public : Toute personne souhaitant s'investir dans l'organisation de la sécurité incendie au sein de son entreprise

Durée : 2 à 3 heures en fonction des locaux

Participants : 4 à 10

Encadrement : Sapeur-pompier professionnel – Instructeur incendie